

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 11 septembre 2017, à 19 h, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;
Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Siège #3 : Madame Solange Tremblay;
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;
Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron.

Absence motivée :
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Tous formant quorum sous la présidence de madame Danielle Marcoux, mairesse. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Avant le début de la rencontre, madame Danielle Marcoux, mairesse, demande à monsieur Michel Durette de s'excuser pour les propos disgracieux qu'il avait tenus l'an dernier. Ce dernier refuse de s'excuser et devant ce refus, madame Marcoux lui demande de quitter la séance. Elle doit réitérer sa demande pour que monsieur Durette obtempère finalement et quitte la réunion.

Résolution 2017-09-388

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement 11 septembre 2017 Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt de documents :
 1. Contravention au règlement sur les chiens – Suivi;
 2. Bourse de carbone Scol'ERE;
 3. Estimé mis à jour – Projet Hôtel-de-Ville;
 4. OBVMR – Dossiers en cours;
4. Demandes d'appui :

1. ;
5. Invitations :
 1. OBVMR – Rés'Alliance;
 2. OBVMR – Élaboration du Plan d'action du lac Matapédia;
 3. OBVMR – Projet aires de drainage;
 4. OBVMR – Berce Spondyle;
 5. Projet de loi 122 – Formation des élus;
6. Urbanisme :
 1. ;
7. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. ;
8. Caserne de pompiers :
 1. Plomberie et électricité – Avis à l'entrepreneur;
9. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de factures;
 2. Lot 2 – Mandat contrôle qualitatif – Octroi de contrat;
 3. Lot 1 – Directives;
 4. Lot 1 – Relocalisation du poste de pompage #5 vs développement résidentiel – Honoraires et couts supplémentaires;
 5. Lot 1 – Avis autochtone – Envoi complément d'information;
 6. Lot 1 – Document de démarrage;
10. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 1. ;
11. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 1. ;
12. Route du Lac-Malcolm;
 1. ;
13. Remplacement du système de réfrigération :
 1. Emprunt temporaire;
14. Ressources humaines :
 1. ;
15. Réfection rang 2;
 1. ;
16. Inspection télévisée – Autorisation, tarification et rapport;
17. OMH :
 1. Révision budgétaire 2017;
18. Développement acéricole :
 1. ;
19. Luminaire coin chemin Hallé – Route 132 Est;
20. Règlement 2012-07 – Biomasse – Affectation des surplus;
21. Les Constructions H.L. Thériault Inc. – Offre d'achat;
22. Affaires nouvelles :
 1. Motions – Félicitations – Comité des Loisirs;
 2. _____;
 3. _____;
23. Période de questions;

24. Prochaine réunion – 18 septembre 2017;

25. Ajournement de la séance.

Dépôt de documents :

- 3.1. Suite à la réception de la lettre lui signalant qu’il contrevenait au règlement municipal sur les animaux, monsieur Yannick Ouellet transmet une lettre affirmant que son chien, un mâle de 6 ans, est tout à légal puisqu’il est né d’une mère boxer et d’un père labrador. Il est convenu de demander à monsieur Ouellet des preuves de la maternité et de la paternité de l’animal.
 - 3.2. Dépôt des informations concernant la bourse Carbone Scol’ÈRE. Ces informations seront transmises à madame Annie-Lydia Gallant, directrice à l’école Ste-Marie de Sayabec.
 - 3.3. Le Groupe Architecture MB inc. a procédé à la mise à jour de l’*Étude préliminaire – Projet d’agrandissement de l’Hôtel de Ville* dans le but de présenter à nouveau ce projet aux programmes de subvention présentement disponibles.
 - 3.4. Dépôt des divers points d’informations et rencontres prévues par l’Organisme de Bassin-Versant Matapédia-Restigouche au cours des prochains mois, notamment concernant le projet Rés’Alliance, le plan d’action du lac Matapédia, la Berce spondyle et la campagne d’arbres et d’arbustes. Les invitations seront discutées dans les points suivants dans l’ordre du jour.
-

Résolution 2017-09-389

Invitation – OBVMR – Rés’Alliance

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’inscrire monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, à la rencontre de travail du projet Rés’Alliance qui aura lieu le mardi 19 septembre 2017 de 13 h 30 à 16 h 30 à Causapscal. Les points à l’ordre du jour sont la présentation du portrait de la situation, l’élaboration des différents scénarios potentiels du bassin versant et la formation d’un comité de travail ainsi que la définition de son mandat. Il n’y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-09-390

Invitation – OBVMR – Plan d’action du lac Matapédia

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’inscrire monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, à la rencontre de concertation pour la révision et l’élaboration du *Plan d’action du lac Matapédia* organisé par l’OBVMR. Cette rencontre aura lieu le 27 septembre prochain

de 14 h à 17 h au Centre récréoculturel d'Amqui. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-09-391

**Invitation – OBVMR –
Rencontre projet aire de
drainage**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux, à la première rencontre avec les ingénieurs de la firme LaSalle | NHC mandatée pour le projet d'aire de drainage qui aura lieu le 28 septembre 2017 à compter de 9 h dans les bureaux de l'OBVMR à Causapscal. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-09-392

**Invitation – OBVMR – Berce
Spondyle**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, à la rencontre de fin de saison sur la Berce Spondyle qui aura lieu le 12 octobre prochain de 13 h 30 à 15 h 30 à Causapscal. Lors de cette rencontre, il sera question des actions accomplies cet été et de ce qui s'en vient dans la prochaine année. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

-
- 5.5. Devant l'ampleur des modifications amenées par le projet de loi 122, la FQM a planifié une série de conférences Web au cours du mois de septembre dans le but de permettre à ses membres de mieux comprendre les changements. Les élus sont invités à consulter et à s'inscrire gratuitement à ces conférences.
- 8.1. Dépôt du courriel de monsieur Marc Bélanger concernant certains avis émis à l'entrepreneur suite à sa visite à la caserne en compagnie du Service incendie de la Matapédia.
-

Résolution 2017-09-393

**Mise aux normes de l'eau
potable – Règlement 2017-06
– Paiement de factures**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 3 899.17 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Construction des immobilisations.

Règlement 2017-06 - Mise aux normes								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Constructo SEAO	1723938	51.73 \$	5.15 \$	2.61 \$	2.58 \$	54.30 \$	59.49 \$	01-août-17
								Affichage de l'appel d'offres
MRC de La Matapédia	17829	970.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	970.00 \$	970.00 \$	02-mai-17
								Bail pour usine d'eau potable
	17828	1 128.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	1 128.00 \$	1 128.00 \$	02-mai-17
								Autorisation de canalisation
	18028	46.85 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	46.85 \$	46.85 \$	11-juil-17
								Droits de coupe
Maitre Pierre Chabot, notaire	5984	708.50 \$	58.11 \$	29.13 \$	29.06 \$	737.55 \$	795.74 \$	23-août-17
								Achat terrain de M. Frédéric Vallée
Médias Transcontinental S.E.N.C.(RE)	KM019535	296.00 \$	29.52 \$	14.80 \$	14.76 \$	310.76 \$	340.32 \$	29-juil-17
								Annonce de l'appel d'offres
	KM018666	486.00 \$	48.47 \$	24.30 \$	24.24 \$	510.23 \$	558.77 \$	
								Annonce de l'appel d'offres
TOTAL		3 687.08 \$	141.25 \$	70.84 \$	70.64 \$	3 757.69 \$	3 899.17 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 757.69 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 141.48 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2017-09-394

Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable – Lot 2 – Mandat spécifique – Contrôle qualitatif – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Sayabec désire faire réaliser des travaux de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable et travaux divers;

CONSIDÉRANT QU' une demande d'aide financière a été présentée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité financera les travaux par le règlement d'emprunt 2017-06;

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres par invitation a été effectué et que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme :

- 1- GHD
- 2- Englobe Corp.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour le mandat spécifique – Contrôle qualitatif – Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable – Lot 2 (Aqueduc route 132 Ouest) à la firme Englobe Corp. pour un montant de 23 190.46 \$, taxes incluses;

9.3. Dépôt de deux directives de chantier transmis à Action Progex inc. par Christian Roy, Tétra Tech QI inc., concernant certaines précisions constatées suite à la réalisation des plans et devis.

9.4. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-09-395

Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable – Consultation autochtone – Envoi complément d'information

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Réjean Turgeon, ingénieur chez Tetra Tech QI inc., à faire l'envoi du tableau de suivi des préoccupations avec les compléments d'information ainsi que tous autres documents jugés pertinents concernant les recommandations émises par la communauté autochtone à monsieur Tétréault, agent d'examen environnemental et approbations – Direction des programmes au gouvernement du Canada.

9.6. Dépôt des documents transmis par monsieur Olivier Roy pour le démarrage du projet de mise aux normes des installations d'eau potable. L'attestation d'assurance, l'échéancier préliminaire des travaux, l'avis d'ouverture CNESST, la confirmation info-excavation ont été transmis. Suivrons sous peu : les cautionnements, la liste des intervenants, la liste des taux des équipements et de la main-d'œuvre, la granulométrie des matériaux granulaires et les dessins d'atelier.

Résolution 2017-09-396

**Règlement 2017-07 –
Remplacement du système
de réfrigération au centre
sportif David-Pelletier –
Emprunt temporaire**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire un emprunt temporaire de 837 000 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre le règlement 2017-07 concernant le remplacement du système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

16. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

17.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-09-397

**Luminaire coin chemin Hallé
et Route 132**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'installation d'un luminaire et d'une potence au coin du chemin Hallé et de la route 132 Est selon les conditions établies dans la résolution 2015-06-210 ci-jointe. Cette installation est conditionnelle à l'acceptation de la Ferme R et M Hallé, propriétaire du chemin Hallé à qui la facture sera acheminée.

Résolution 2015-06-210

Luminaires de rue

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'installation d'un luminaire et d'une potence au montant de 721 \$, taxes nettes, sur les chemins d'Astous, Marcoux, Bérubé, Tremblay, Rouleau, Jean, Lévesque, Dumais, Poirier, Côté, Demers, St-Pierre, Turcotte, Hallé, Ouellet, Langlois ainsi que sur les chemins publics (Vaillancourt, Rang 12 et Route Smith).

Les couts de 1 150 \$ pour le poteau et la plantation de celui-ci, de même que le branchement par Hydro-Québec au montant de 160 \$ et le cout du câble triplex vendu à 3,95 \$ du mètre sont à la charge des propriétaires des Chemins.

Cet investissement sera fait sur une période de 3 ans à compter e l'année prochaine, soit pour 2016, 2017 et 2018.

Résolution 2017-09-398

**Règlement 2012-07 –
Biomasse – Affectation des
surplus**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unaniment par les membres du conseil municipal de Sayabec d'affecter le solde du règlement d'emprunt 2012-07 décrétant une dépense de 659 594 \$ et un emprunt de 659 594 \$ pour l'implantation d'une chaufferie à la biomasse forestière à Sayabec d'un montant de 906.87 \$ au paiement des intérêts du financement permanent du règlement 2012-07 pour l'année 2017.

21. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-09-399

**Motions – Félicitations –
Comité des Loisirs –
Concours de scie mécanique**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unaniment par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Comité des Loisirs pour l'organisation de l'édition 2017 du Concours de scie mécanique qui s'est tenu au terrain de balle-molle de Sayabec le 9 septembre dernier. Plusieurs spectateurs se sont rassemblés pour profiter du spectacle et des expositions présentées, la journée fut une belle réussite dont le comité organisateur peut être fier.

Période de questions :

1. Il y a malheureusement des excréments de chien laissés sur les trottoirs de la municipalité. Un règlement municipal existe à cet effet. Un rappel sera fait dans le prochain publipostage.
-

Résolution 2017-09-400

Ajournement de la séance

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unaniment par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 19 h 44 et qu'elle soit ajournée au lundi 18 septembre 2017 à 19 h.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier